



Réunion du 14 novembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 81
Nombre de votants : 88

L'an deux mille seize, le quatorze novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Marc CAUHAPE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSSE, Marie-Luce MUSEL, Catherine LEYGUES, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Héléne MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Dominique TOUYA, Michel JESER, Paul MONTAUT, Véronique REMY (pouvoir à M. Yves SALANAVE-PÉHÉ), Gilbert AURRIAC (pouvoir à Mme Sylvie MOUSQUES DIT CABANOT), Anthony BERBEL, Corinne CARRIAT, Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Emmanuel HANON (pouvoir à Mme Valérie MARQUEHOSSSE), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à M. Dominique LALANNE), Bernard MELIANDE (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 15 : AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET LE CCSTI LACQ
ODYSSEE**

Rapporteur : M. Patrice LAURENT

L'association Lacq Odyssée développe, depuis plus de 30 ans, des actions de diffusion de la culture scientifique, industrielle et technique avec une évolution notoire de ses missions depuis lors.

En 2013, Lacq Odyssée a pu intégrer un programme élaboré par 6 centres de sciences au niveau national dans le cadre de l'obtention du label « investissement d'avenir » et permettant de mutualiser des pratiques tout en développant des outils sur des territoires plutôt ruraux.

A ce titre, et via les financements ainsi obtenus, Lacq Odyssee a pu équiper les nouveaux locaux mis à disposition dans le MIX par la communauté de communes de Lacq-Orthez. Elle s'est par ailleurs engagée, dans le cadre de ce consortium, à produire une exposition de 200 m² sur le thème des matériaux dont le cofinancement reste à boucler.

Ce projet d'un coût initial prévisionnel de 200 000 € financé à hauteur de 50 % par le programme « investissements d'avenir » place aujourd'hui l'association en difficulté financière pour son cofinancement malgré les nombreuses recherches menées à ce jour auprès de partenaires privés.

Au-delà de cette difficulté conjoncturelle, Lacq-Odyssée, dans un contexte plus contraint pour les associations œuvrant dans le domaine de la culture scientifique et technique, travaille au renforcement du financement global de son fonctionnement et à la révision de son modèle économique.

Pour faire face à cette situation particulièrement difficile jusqu'à la fin de l'année 2016, Lacq Odyssee sollicite une aide exceptionnelle de 25 000 € auprès de la communauté de communes de Lacq-Orthez, une demande de subvention d'un même montant étant par ailleurs déposée auprès du Conseil régional.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'attribuer** une aide exceptionnelle de 25 000 € à l'association Lacq-Odyssée,
- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de partenariat entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et le CCSTI s'y rattachant annexé à la présente délibération,
- **d'inscrire** la somme de 25 000 € en décision modificative n° 2.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques **CASSIAU-HAURIE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/11/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/11/2016